



SENIORS : 2 FOIS PLUS DE RISQUES D'ÊTRE TUÉS OU BLESSÉS DANS UN ACCIDENT

Prendre de l'âge signifie être confronté à une plus grande fragilité physique qui peut dans certains cas, engendrer des difficultés à se déplacer et rendre plus vulnérable sur la route. Selon une nouvelle étude de l'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR)¹, pour un même trajet, un senior court 2 fois plus de risques d'être tué ou gravement blessé dans un accident de la route qu'un usager plus jeune.

Après 65 ans, la mobilité reste toutefois essentielle, c'est pourquoi l'AWSR propose depuis quelques mois une formation spécifique afin d'aider les seniors à repérer et à limiter les effets de l'âge sur la conduite. La mobilité douce et notamment, le vélo électrique très prisé par les plus de 65 ans, y sont également largement abordés.

40 accidents de seniors chaque semaine

Chaque année en Wallonie, on enregistre environ 2.000 accidents avec tués ou blessés impliquant un usager de la route âgé de plus de 65 ans, soit près de 40 accidents par semaine. 60 seniors perdent chaque année la vie dans ces accidents et près de 1.260 sont blessés.

Des accidents plus graves

Les seniors conduisent généralement depuis de nombreuses années et ont donc acquis une grande expérience en la matière. Cependant, avec l'âge, la vue baisse et des problèmes de santé

¹ Essentiel des accidents : Seniors 2016 - 2020. AWSR, Mars 2022

peuvent apparaître qui viennent ralentir certains réflexes. Sur la route, cela peut se traduire par des difficultés pour conduire un véhicule ainsi qu'une plus grande fragilité physique qui augmente les risques de blessures graves en cas d'accident.

L'étude de l'AWSR révèle que **dans près de 8 cas sur 10 (78%), les victimes d'accidents impliquant des conducteurs seniors sont les seniors eux-mêmes.**

Pour un même trajet, un usager de la route de plus de 65 ans court 2 fois plus de risques d'être tué ou gravement blessé en cas d'accident. La fragilité physique augmentant avec l'âge, le risque est même multiplié par 4 pour les usagers âgés de plus de 75 ans.

En revanche, contrairement aux idées reçues, **les conducteurs seniors ne sont pas plus souvent impliqués dans des accidents** que les plus jeunes.

Beaucoup d'accidents à pied et de chutes à vélo

Avec l'âge, certaines personnes abandonnent parfois progressivement la voiture en réduisant les distances parcourues et en privilégiant la marche ou le vélo (électrique) pour les déplacements quotidiens. **Un tiers des seniors qui ont perdu la vie sur nos routes ces 5 dernières années se déplaçaient à pied ou à vélo.**

La vulnérabilité physique des plus de 65 ans se marque encore davantage pour les modes de déplacement doux. **La proportion de piétons tués dans un accident de la route est 3 fois plus importante pour les plus de 65 ans que pour les piétons plus jeunes** (19% contre 7%).

On compte également une proportion plus élevée de cyclistes impliqués dans des accidents chez les seniors (8% contre 5% pour les plus jeunes). **Ces accidents** impliquant des cyclistes de plus de 65 ans **sont plus souvent liés à une chute**. Rattraper une perte d'équilibre à vélo peut en effet s'avérer plus compliqué lorsqu'on est plus âgé.

Les seniors, plus prudents au volant

Moins d'alcool au volant

En moyenne, seuls 5,6% des conducteurs de voiture de plus de 65 ans impliqués dans des accidents sont testés positifs à l'alcool contre plus de 13% des conducteurs plus jeunes. Cela s'explique par une plus grande prudence par rapport à l'alcool au volant de la part des seniors mais également par le fait qu'ils sont moins présents sur les routes en soirée ou la nuit, moments propices à la consommation d'alcool. Ils ont d'ailleurs près de 3 fois moins d'accidents la nuit que les usagers plus jeunes.

Moins d'accidents seuls

En moyenne en Wallonie, **un peu plus d'un accident de voiture avec tués ou blessés sur 4 (27%) implique un usager seul en cause. Pour les seniors, cette proportion diminue à 1 accident sur 7.** Ces accidents seuls sont généralement dus à un comportement risqué de la part du conducteur qui a perdu le contrôle de son véhicule et est sorti de la route (vitesse, conduite sous influence, somnolence...). Ces chiffres semblent donc également indiquer une plus grande prudence au volant chez les seniors.

Comment se déplacer en sécurité après 65 ans ?

Face aux problèmes physiques et médicaux qui peuvent apparaître avec l'âge, il est impératif d'être bien suivi par un médecin. Il est tout aussi essentiel de soigner sa forme physique et mentale. Le sport peut, par exemple, permettre d'entretenir les muscles et la souplesse articulaire pour limiter les effets de l'âge.

L'AWSR propose par ailleurs d'autres solutions concrètes pour aider les seniors à conserver leur mobilité en toute sécurité.

Des formations spécifiques

Depuis quelques mois, l'AWSR organise des formations pour les 65+. Celles-ci s'adressent aux communes, associations ou entreprises. Lors d'un workshop de 3h, les formateurs proposent notamment un rafraîchissement du Code de la route, dont les règles relatives à la mobilité douce qui sont en constante évolution ces dernières années, des moyens pour repérer et anticiper les signes physiologiques qui peuvent avoir un impact sur la conduite et des solutions alternatives pour conserver son autonomie et conduire le plus longtemps possible en sécurité.

Une autre formation sur l'utilisation du vélo électrique est également proposée par l'AWSR. Elle comporte notamment une partie pratique avec des mises en situation et des exercices d'adresse permettant de mieux appréhender le vélo.

L'évaluation de l'aptitude à la conduite

Les difficultés qui apparaissent avec l'âge peuvent dans certains cas, impacter l'aptitude à conduire une voiture en sécurité. Certains signes peuvent alerter : avoir du mal à se déplacer, présenter quelques troubles de la mémoire ou de l'attention, avoir la vue qui baisse fortement, etc. En cas de doute, la première chose à faire est d'en parler à son médecin. S'il l'estime nécessaire, ce dernier orientera son patient vers le DAC, le service de l'AWSR agréé pour l'évaluation de l'aptitude à la conduite en Wallonie.

L'équipe médicale du DAC réalise tous les tests nécessaires en vue d'évaluer l'aptitude à la conduite et cherche des solutions pour permettre aux conducteurs de continuer à conduire en toute sécurité.

[Consulter l'étude complète](#)

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Belinda DEMATTIA

0498/048.361 – 081/821.329

belinda.demattia@awsr.be

www.awsr.be